

# Urbanisme

## Un urbanisme maîtrisé

Le mandat écoulé a été marqué par l'achèvement de la tranche 5 d'aménagement de la zone des Begnennes et la construction d'une liaison sécurisée avec la route de Chailly.

Aujourd'hui, les contraintes des règles d'urbanisme ne permettent plus l'artificialisation des terres agricoles et des espaces naturels. Il nous faut désormais privilégier un développement au sein du tissu existant.

Nous serons vigilants à acquérir de nouvelles parcelles ou construire des infrastructures susceptibles de répondre aux besoins identifiés de la population.

## Nos projets

- **Création d'une halle couverte** accessible à tous au complexe omnisports, pour favoriser les usages récréatifs et associatifs.
- **Construction d'un terrain de tennis couvert.**
- **Études concernant la construction de nouveaux ateliers communaux** adaptés aux besoins.

## Un environnement préservé

Le développement durable constitue un autre fil conducteur de l'action communale. Il guide l'ensemble des projets, quels que soient les domaines concernés. Les décisions prises tiennent compte des évolutions, des exigences actuelles et des besoins à venir, afin de répondre de manière responsable aux défis climatiques et aux changements qui s'imposent progressivement aux territoires.

Le mandat écoulé a permis de renforcer les pratiques environnementales de la commune, notamment par l'acquisition de véhicules électriques pour les services techniques, le renouvellement de l'outillage par des équipements plus respectueux de l'environnement, une concertation avec les agriculteurs et des actions de sensibilisation menées auprès des élèves des écoles.

## Développement durable

### Ces réalisations ouvrent la voie à de nouvelles actions :

- **Installer des bornes de recharge électrique** afin d'accompagner les nouvelles mobilités et de répondre aux besoins des habitants.
- **Créer des lieux apaisés, ombragés et végétalisés.**
- **Mettre en place des récupérateurs d'eau** sur les équipements communaux et soutenir les démarches intercommunales favorisant leur acquisition par les habitants.
- **Soutenir le plan de mobilité de la communauté de communes Rives de Moselle** en encourageant la découverte et l'utilisation du réseau desservi par le service « Riv'Connect »
- **Assurer une communication claire et accessible** sur les dispositifs existants de la communauté de communes (PrimRénoV, aides et services associés).
- **Sensibiliser et accompagner** les habitants dans une démarche de réduction des déchets (« Défi zéro déchet »).

